

A.M.M n°	2170702
Composition	Cuivre de l'oxyde de cuivre 450 g/kg
Formulation	Granulé dispersable (WG)



Classement CLP: H332 - H400 - H410

Attention



Délai de rentrée : 6 heures.

Usages autorisés	Cultures	Cibles	Dose maximale d'emploi	Nombre maximal d'applications (Intervalle minimum entre applications)	Stade d'application	DAR	ZNT aquatique
Vigne*Trt Part.Aer.*Bactériose(s)	Vigne	Bactérioses	1,33 kg/ha	3 / an (1) (7 jours)	BBCH 00-15	DAR F (BBCH 15)	20 m (dont DVP 20 m)
			1,66 kg/ha	5 / an (2) (7 jours)			50 m (dont DVP 20 m)
Vigne*Trt Part.Aer.*Mildiou(s)		Mildiou	1,33 kg/ha	3 / an (1) (7 jours)	BBCH 15-85 et après la récolte jusqu'à BBCH 91	21 jours	20 m (dont DVP 20 m)
			1,66 kg/ha	5 / an (2) (7 jours)			50 m (dont DVP 20 m)

Le nombre d'applications peut être augmenté sous réserve :

- (1) de ne pas dépasser une dose totale de 3,99 kg de produit par hectare et par an ;
- (2) de ne pas dépasser une dose totale de 8,3 kg de produit par hectare et par an.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe1 Pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg Cu/ha.

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres en bordure des points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent d'une largeur de 20 mètres pour une dose annuelle totale ne dépassant pas 1800 g Cu/ha et une dose par application ne dépassant pas 600 g Cu/ha.

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 50 mètres en bordure des points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent d'une largeur de 20 mètres pour une dose annuelle totale ne dépassant pas 4000 g Cu/ha et une dose par application ne dépassant pas 750 g Cu/ha.

**L'utilisation de ce produit sur ses usages autorisés n'est recommandée que sur les cultures mentionnées dans le tableau ci-dessus. Certis Belchim BV décline en conséquence toute responsabilité en cas d'utilisation du produit sur des cultures ou pour des cibles non recommandées.**